

La check-list du déménagement



Dès que possible

- Lettre de préavis (bailleur ou copropriété)
- Chercher les écoles, crèches et/ou nourrices proches du futur domicile



3 mois avant

- Résilier mon bail sur <https://services.bemove.fr/zelok>
- Pole-emploi.fr (trouver ma future agence)

Budgétiser mon déménagement

- Devis déménageurs ou location de camion ? Devis gratuit au 09 71 00 77 58 ou sur <https://services.bemove.fr/zelok>



1 mois avant



09 71 00 77 58

Un interlocuteur unique pour toutes mes démarches

- Compteur d'électricité : mettre le compteur à mon nom
- Téléphone : récupérer le numéro de l'ancien occupant
- Internet : souscrire un nouvel abonnement
- Mobile : vérifier la couverture réseau

- Eau : contacter le service public des eaux
- Assurance habitation : souscrire un nouveau contrat au 09 71 00 77 58 et résilier l'ancien
- Assurance auto : informer mon assureur je peux demander un nouveau tarif ou comparer avec les concurrents

2 semaines avant



Communiquer mon changement d'adresse :

- Banque
- Employeur
- Réexpédier mon courrier par La Poste sur <https://services.bemove.fr/zelok>

- Lister le petit matériel (douilles de chantier et ampoules, prises multiples, dominos, joints neufs, etc.)
- Préparer une caisse à outils pour le jour J (tournevis d'électricien, clé à molette, assortiment de clés Allen, pince multiprise, maillet ou marteau, etc.)

Jour du déménagement

État des lieux

.....
Date d'état des lieux de sortie

.....
Date d'état des lieux d'entrée

Mon ancien logement



Mettez vos compteurs à votre nom, retrouvez votre numéro de compteur... Contactez le :

Mon nouveau logement

Relevés des compteurs :

Électricité
Gaz
Eau



09 71 00 77 58



Je pense à confirmer à mon assureur la fin du contrat et lui envoyer une copie de l'état des lieux de sortie ou tout autre document justificatif



1 mois après

- Résilier ou transférer mes abonnements sur <https://services.bemove.fr/zelok>

Contactez les organismes administratifs :

- Cartes grises www.ants.gouv.fr
- Listes électorales en mairie ou en ligne www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396
- Mutuelle

Contactez les services publics :

- Un seul formulaire : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193
- Impôts, Pôle Emploi, Caisse de sécurité sociale (CPAM, MSA, CAF, etc.), Caisse des Allocations Familiales, Caisse de retraite (Agirc et Arrco, Cnav, etc.), Caisse des dépôts

Dans les mois qui suivent

- Contrats résiliés : vérifier l'arrêt des prélèvements et les éventuels trop perçus
- Changement d'adresse : prévenir l'expéditeur dès que je reçois du courrier encore transféré par La Poste. Si je continue de recevoir des courriers après six mois, j'envisage de prolonger la période de réacheminement par La Poste.